

# Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 février 2025

n° 041-25 C

**Objet : RD - Approbation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet alimentaire territorial de la Savoie « De la terre à l'assiette » (niveau 2)**

- date de convocation le 07 février 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

**• étaient présents : 52**

|                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aillon-le-Jeune</b>         | Pascal Ginollin                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Aillon-le-Vieux</b>         | Vincent Miguet                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Arith</b>                   | Cécile Trahand                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Barberaz</b>                | Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Barby</b>                   | Christophe Pierretton                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Bassens</b>                 | Martine Lambert                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Bellecombe-en-Bauges</b>    | Eric Delhommeau                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Challes-les-Eaux</b>        | James Hallay - Josette Rémy                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Chambéry</b>                | Marie Bénévisse - Daniel Bouchet - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli |
| <b>Cognin</b>                  | Franck Morat                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Curienne</b>                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Doucy-en-Bauges</b>         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Ecole</b>                   | Hervé Ferroud-Plattet                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Jacob-Bellecombette</b>     | Brigitte Bochaton                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Jarsy</b>                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>La Compôte</b>              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>La Motte-en-Bauges</b>      | Damien Regairaz                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>La Motte-Servolex</b>       | Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>La Ravoire</b>              | Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>La Thuile</b>               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Le Châtelard</b>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Le Noyer</b>                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Les Déserts</b>             | Sandra Ferrari                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Lescheraines</b>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Montagnole</b>              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Puygros</b>                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Saint-Alban-Leyse</b>       | Michel Dyen                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Saint-Baldoph</b>           | Valentin Hachet                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Saint-Cassin</b>            | Jocelyne Gougou                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Saint-François de Sales</b> | Maryse Fabre                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Saint-Jean-d'Arvey</b>      | Christian Berthomier                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>    | Jean-Marc Léoutre                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Saint-Sulpice</b>           | Marcel Ferrari                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Sainte-Reine</b>            | Philippe Ferrari                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Sonnaz</b>                  | Daniel Rochaix                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Thoiry</b>                  | Philippe Marin                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Vérel-Pragondran</b>        | Jean-Pierre Coendoz                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Vimines</b>                 | Corine Wolff                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

- **conseillers excusés représentés par un suppléant : 2**  
Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier

**• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18**

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Alain Caraco à Marie Bénévisse - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Cécile Trahand - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Luc Berthoud - de Philippe Gamen à Benoît Perrotton - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre - de Philippe Vuillermet à Pierre Brun

**• conseillers excusés : 12**

Stéphane Bochet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincx - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Micheline Myard-Dalmaïs - Alain Saurel - Céline Vernaz

**GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## Conseil communautaire du 13 février 2025

délibération n° 041-25 C

objet **RD - Approbation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet alimentaire territorial de la Savoie « De la terre à l'assiette » (niveau 2)**

Sandra Ferrari, vice-présidente chargée de la forêt, de l'agriculture et de la ruralité, rappelle la délibération du Conseil communautaire n° 029-20 C du 27 février 2020 approuvant la convention de partenariat pour une démarche de circuits courts - alimentation à l'échelle de la Savoie. La démarche engagée par le Département de la Savoie en lien avec les acteurs locaux (7 territoires de Savoie, l'Etat, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, la Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Savoie) a été reconnue projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 1 en phase d'émergence par l'Etat au printemps 2021.

L'ambition donnée à la démarche vise à développer au mieux une alimentation de proximité et de qualité davantage en adéquation avec la demande et les besoins des Savoyards, accessible au plus grand nombre et valorisant les divers produits, productions et savoir-faire locaux. Parallèlement, il s'agit de prendre en considération l'adaptation de l'agriculture savoyarde à la demande de circuits courts en garantissant la diversification des productions et la pérennité des exploitations, et donc la recherche durable d'une alimentation locale.

Dès le lancement du projet, le contexte agricole savoyard a orienté le champ d'intervention du projet autour des productions agricoles dites déficitaires à l'échelle savoyarde : légumes, fruits, légumineuses, céréales, viandes...

Toutefois, les productions laitières, fromagères et viticoles peuvent aussi être ponctuellement prises en compte en fonction des problématiques traitées (logistique...).

Le projet vise le développement des liens directs entre producteurs et consommateurs savoyards, considérant d'abord les circuits courts comme circuits de proximité, tout en recherchant également une alimentation de qualité, vecteur de santé et de bien-être.

L'alimentation concerne en effet plusieurs grands domaines à mettre en relation : la filière alimentaire dont la production agricole, l'aménagement et l'environnement, la culture et la gastronomie, la nutrition santé, l'accessibilité sociale, l'éducation...

Pour ce faire, la stratégie est d'agir de manière combinée « de la terre à l'assiette » en inscrivant la démarche dans la durée.

Le projet et son plan d'action constituent donc une démarche collective définissant :

- une stratégie partagée : elle fixe des orientations communes départementales, inter-territoriales voire territoriales sur le court, moyen et long terme, en matière de circuits courts et d'alimentation,
- un programme d'actions : il précise des objectifs et des actions opérationnelles et concrètes qui mettent en œuvre les ambitions du projet dans le cadre de la volonté, des capacités et des compétences des différents acteurs publics, institutionnels, privés...
- un cadre pour des politiques plus intégrées : la démarche engagée donne un cadre de référence afin de mieux coordonner les différentes politiques publiques et les différentes échelles d'actions,
- une gouvernance commune : indispensable dans la phase de définition du projet, cette gouvernance doit également assurer la mise en œuvre, le suivi et l'impact des actions, mais aussi l'évaluation et l'adaptation du projet afin de l'adapter aux immanquables évolutions du contexte,
- des premières actions démonstratives : depuis la labellisation en tant que PAT de niveau 1 en 2021, les premières actions majeures ont concrétisé la stratégie qui repose d'abord sur le rassemblement d'acteurs :
  - o création de 2 foncières sous forme de SCIC,
  - o expérimentation d'approvisionnement local en restauration collective,
  - o mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole et notamment autour de contrats de filière,
  - o développement des « paniers solidaires »,
  - o soutien aux acteurs de l'aide alimentaire,
  - o construction d'une démarche de valorisation de la viande locale,

- expérimentation sur la logistique alimentaire...
- Parallèlement, le Département a également poursuivi et amplifié certaines politiques thématiques, comme celle de la restauration des collégiens ou de l'aide alimentaire.

Ce projet est maintenant proposé auprès de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes dans l'objectif d'une labellisation PAT de niveau 2 (phase opérationnelle pour la période 2025/2029) autour des enjeux des circuits courts et de l'alimentation :

- enjeux sur le foncier et les productions agricoles,
- enjeux sur les filières,
- enjeux autour de la restauration hors domicile (RHD),
- enjeux d'accès à l'alimentation pour toutes les populations,
- enjeux territoriaux.

Une convention de mise en œuvre du PAT démontre les engagements collectifs des partenaires « De la terre à l'assiette » qui se structurent selon 6 axes :

- conforter et diversifier une production alimentaire locale et de qualité,
- organiser et mettre en lien l'offre et la demande locale,
- favoriser les produits locaux et la qualité des repas dans les différentes restaurations,
- favoriser l'accès des Savoyards à une alimentation de qualité et aux produits locaux,
- appréhender toutes les dimensions de l'alimentation,
- piloter le projet alimentaire dans la durée.

La signature de la convention n'a pas d'incidence financière pour Grand Chambéry.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 029-20 C du Conseil communautaire du 27 février 2020 approuvant la convention de partenariat pour une démarche de circuits courts – alimentation à l'échelle de la Savoie,

**Vu** l'avis de la commission forêt, agriculture et ruralité du 20 janvier 2025,

***Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :***

**Article 1 : d'approuver** la convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet alimentaire territorial de la Savoie « De la terre à l'assiette » (niveau 2),

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer cette convention et tout document y afférent.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

**Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte :

**041-25 C**

|                             |                                                                                                                                                               |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objet de l'acte :           | RD - Approbation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet alimentaire territorial de la Savoie « De la terre à l'assiette » (niveau 2) |
| Classification Préfecture : | 1 - Commande Publique 4 - Autres types de contrats 1 - Délibérations 1 - Contrats de partenariat                                                              |
| Date de l'acte :            | 13 février 2025                                                                                                                                               |
| Annexe(s) :                 | Annexe 1                                                                                                                                                      |

|                                   |                                        |
|-----------------------------------|----------------------------------------|
| Identifiant de télétransmission : | 073-200069110-20250213-lmc1H33120H1-DE |
| Identifiant unique de l'acte :    | lmc1H33120H1                           |

|                                           |                          |
|-------------------------------------------|--------------------------|
| Date de transmission en Préfecture :      | 14 février 2025          |
| Date de réception en Préfecture :         | 14 février 2025          |
| Date de publication sur le site internet: | vendredi 14 février 2025 |